



Communiqué de presse
24 septembre 2019



Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel **19^{ème} Grand Site de France**

M. Yannick MORIN, Président du Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel et Conseiller Départemental, M. Yves LE BRETON, Préfet des Côtes d'Armor, Mme Dominique CONILLE, Sous-préfète de Dinan, M. Alain CADEC, Président du Département des Côtes d'Armor, M. Arnaud LECUYER, Président de Dinan Agglomération et M. Loïc CAURET, Président de Lamballe Terre & Mer, structures porteuses du Syndicat mixte, ainsi que Mme BELLIARD, Maire de Plévenon, Mme GUERVILLY, maire d'Erquy, Mme MOISAN, maire de Fréhel et M. OMNES, Maire de Plurien ont le plaisir de vous annoncer la labellisation officielle du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel. La ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Elisabeth Borne, vient d'attribuer le label Grand Site de France au Syndicat mixte Grand Site Cap Erquy - Cap Fréhel. Avec cette décision, publiée au Bulletin Officiel du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ce 24 septembre 2019 [1], le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel devient le 19^{ème} Grand Site de France.

Le label « Grand Site de France »

Le Syndicat mixte a officiellement déposé sa candidature au label Grand Site de France au Préfet des Côtes d'Armor en mars 2019 [2]. Puis, le 4 juillet 2019, la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages a rendu un avis favorable à l'unanimité, soulignant l'implication forte des acteurs locaux. Aujourd'hui, la labellisation officielle fait du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel le 19^{ème} Grand Site de France, et le 3^{ème} en Bretagne, avec la Pointe du Raz Cap Sizun et les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. L'attribution de ce label est une belle reconnaissance du travail de protection et de valorisation de ces sites d'exception. Il est attribué pour une durée de six ans [3].

Une démarche collective

Cette labellisation récompense des années d'engagement des élus et des acteurs locaux dans des actions de préservation et de valorisation des paysages et de la biodiversité. L'opération Grand Site a été lancée en 2012, et un vaste programme d'actions a été acté en 2016. Près de 3 millions d'euros ont été investis par des porteurs de projets multiples comme le Département des Côtes d'Armor, le Conservatoire du littoral, les communes... Parmi les réalisations : l'accueil du public au Cap Fréhel avec les travaux de requalification du Cap Fréhel par le Conservatoire du Littoral et la commune de Plévenon, la valorisation des ouvrages historiques et des petits boisements, la réduction de la publicité dans le paysage, le guide pour un paysage de qualité sur le Grand Site, le développement de l'offre de randonnées...

Un projet pour l'avenir

Avec cette candidature, le Syndicat mixte s'est engagé à poursuivre et coordonner les actions en faveur de l'amélioration et de la gestion des patrimoines naturels, paysagers et historiques, dans une démarche de développement durable. Avec ses actions quotidiennes, le Syndicat Mixte souhaite faire partager « l'esprit des lieux » et la singularité de ce site unique. Il s'engage à en faire découvrir toutes les richesses, et agit pour les transmettre aux générations futures. Le label « Grand Site de France » garantit aux habitants comme aux visiteurs le maintien d'un accueil de qualité et un tourisme respectueux de l'identité de ce site remarquable.

[1] <https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/recherche>

[2] Candidature téléchargeable dans l'espace pro du site Internet du Grand Site : www.grandsite-capserquyfrehel.com/EspacePro).

[3] Réseau des Grands Sites de France : <https://www.grandsitedefrance.com/>

Infos et contact :

Agnès PEREA, Chargée de communication

02 96 41 50 83 - sdcommunication@orange.fr



Crédit : Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel



Crédit : Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

Grand Site Cap Erquy-Cap Fréhel
19^{ème} Grand Site de France



Périmètre du Grand Site :

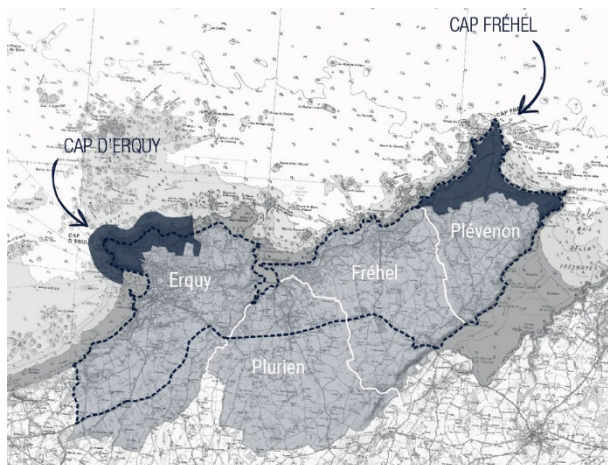
Erquy, Fréhel, Plévenon, Plurien.

5 170 ha

7 000 habitants

2 sites classés : Cap d'Erquy (1978)

Cap Fréhel (1967)



Les structures co-pilotes de l'Opération Grand Site :



PRÉFET
DES CÔTES-D'ARMOR

Les structures porteuses du Syndicat mixte, coordinateur de l'OGS :



Les autres partenaires de la démarche Grand Site de France Cap Erquy-Cap Fréhel :

